

AGENDA.II

SIÈGE DE DIRECTION RÉSILLE

DONNÉES
ENVIRONNEMENTALES

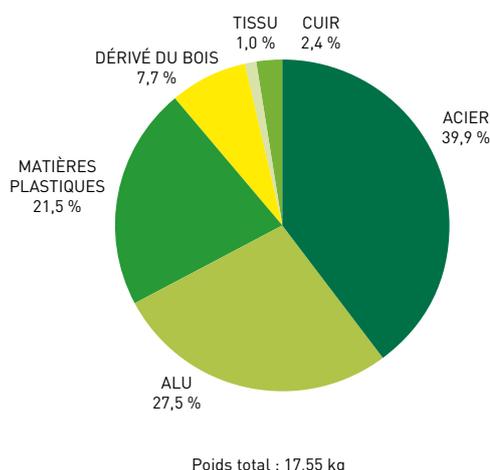


K+N-03/22

Les solutions d'aménagement de bureaux que nous proposons sont certifiées et contribuent de manière déterminante à l'amélioration du profil de durabilité des entreprises.

Constitué de 23,2 % de matériaux recyclés, AGENDA.II siège de direction résille est recyclable à pratiquement 99,4 %.

Proportion des matériaux



Métaux	kg	%
Aluminium	4,8	27,5
Acier	7,0	39,9

Matières plastiques	kg	%
Mousse polyuréthane	0,6	4,0
PA	2,5	15,0
ABS, PP, POM, PE	1,6	2,5

Dérivé du bois	kg	%
Contreplaqué	1,3	7,7

Tissu	kg	%
	0,2	1,0

Cuir	kg	%
	0,4	2,4

Produit



- + La liste des matériaux ne contient pas toutes les matières qui entrent dans la composition de ce produit (p. ex. colles, revêtements), ni les emballages.
- + Le calcul des matériaux recyclés se base sur les informations des fournisseurs et sur les informations librement accessibles.

- + La mention d'aptitude au recyclage inclut aussi bien le recyclage des matériaux que la valorisation thermique.
- + Les indications renvoient à une référence produit. Les écarts par rapport à celle-ci entraînent des résultats différents.

Contact : nachhaltigkeit@koenig-neurath.de

Opération

